



La poule appenzelloise huppée

Cette poule se distingue par sa huppe très voyante. La huppe étroite retombant en avant rappelle la coiffe du costume de fête traditionnel des femmes d'Appenzell. C'est une poule vive, parfaitement adaptée aux conditions en montagne. Bonnes grimpeuses sur les rochers, elles volent très bien, forçant en permanence les constructeurs de parcs à faire preuve d'ingéniosité.



Photo: Karin Schaub



La poule appenzelloise huppée

La poule appenzelloise huppée est parfaitement adaptée à la montagne, et bonne grimpeuse sur les rochers et vole bien. Elle aime à passer la nuit perchée sur un arbre, même en hiver. Avec ses petits barbillons et les deux petites cornes tenant lieu de crête, elle ne craint pas le gel. Les poules ne pèsent de 1.2 - 1.5 kg et les coqs de 1.5 - 1.8 kg. Au cours de sa première année de vie, la poule huppée pond environ 150 oeufs de couleur blanche, pesant 55 g. Au siècle dernier, on trouvait plus de dix souches de couleur différente de cette poule. Il en subsiste cinq. Les plumages mouchetés noir-argent sont les plus fréquents. Les souches au plumage or et noir et or, noir ou blanc purs sont beaucoup plus rares et figurent sur la liste de ProSpecieRara. Dès l'âge de 8 à 9 semaines, les jeunes coq se distinguent par leurs cornes et les barbillons plus grands que chez les femelles.

Origine et genèse

On dit que la poule huppée était élevée dans les couvents des régions alpines dès le 15e siècle. Au 20e, siècle ces poules ne subsistaient plus qu'en Appenzell. C'est pourquoi on parle désormais de la poule appenzelloise huppée. Sans l'engagement de quelques éleveurs, la race se serait éteinte au début des années 1950. En 1983, l'un des premiers projets de ProSpecieRara fut dédié à l'élevage de la poule huppée menacée.

Répartition actuelle

La poule appenzelloise huppée est élevée dans toute la Suisse, mais principalement en Suisse orientale.

Evolution des effectifs

stable

Utilisation

production d'oeufs

Plus d'informations

Association des éleveurs de volailles menacées (AEVM)

Présidente et entremise animale:

Astrid Spiri, Bühlstrasse 26, 9217 Neukirch a. d. Thur, Tél. 071 642 48 11 (heures de téléphone: lundi),
E-Mail astrid.spiri@zun-schweiz.ch